



Hackaudit a pour objectif de faire en sorte qu'auditeurs et développeurs se rencontrent pour développer le métier de l'audit légal (et audit financier). C'est aussi le but de Romain Badé, commissaire aux comptes et dirigeant de la startup Intelligent Audit qui a gagné le concours en 2018.

S'ils n'avaient « pas prévu de gagner », leur projet n'en restera pas là. Après la création d'une startup qui est entre les mains de ses 5 membres fondateurs, ils ont « reçu des sollicitations de nombreux cabinets qui les ont encouragés à avancer » précise Romain Badé.

Retour sur ce **que sont devenus les gagnants de la première édition du Hackaudit**, un an après.

Vous pourrez également retrouver toute l'équipe de Romain Badé sur le stand 4 à la [Convention CNCC 2019](#) se déroulera du 07 au 08 novembre 2019 à Lille Grand Palais.

La création d'une startup en faisant d'abord appel à la love money

Le projet laudit PI2020 devait **permettre l'audit en temps réel et l'automatisation des tâches rébarbatives des commissaires aux comptes**. Alors que ce n'est encore qu'un projet, ils gagnent le concours en juillet 2018. Le projet laudit est ensuite devenu [Intelligent Audit](#).

La création de leur startup passera par une demande de financement sous la forme d'une **opération de love money**, la levée de fonds dans un environnement familial.

Ensuite, ils lanceront un partenariat gagnant-gagnant avec les early adopters, leurs premiers clients. « En contrepartie d'un premier financement et d'avantages financiers sur la future plateforme, ils auront la **possibilité de choisir les fonctionnalités à développer en priorité** » ajoute encore Romain Badé.

3 ambitions pour l'avenir des commissaires aux comptes

Les **3 ambitions des fondateurs de la jeune startup** sont l'automatisation des tâches d'audit, l'identification des anomalies comptables en temps réel et la simplicité de la solution.

L'automatisation concerne potentiellement plus de la moitié des tâches actuelles des commissaires aux comptes et auditeurs. Ici, il s'agit de « gagner du temps et de rendre le processus plus fiable via des règles d'automatisation que l'on peut appeler tantôt intelligence artificielle, tantôt algorithmes ».

L'identification en temps réel des anomalies dans les entreprises doit donner la possibilité aux commissaires aux comptes, auditeurs externes, de se connecter au système comptable des entreprises et d'identifier un maximum d'anomalies.

« Compte tenu des nouvelles réglementations et surtout du relèvement des seuils d'audit, c'est probablement la proposition qui permettra aux auditeurs de maintenir le lien avec leurs clients et de conserver leurs mandats » estime Romain Badé.

Cette proposition permet à l'auditeur d'être informé en temps réel de la situation de trésorerie de l'entreprise par exemple. L'audit en continu ou en temps réel permet alors d'être aux côtés du dirigeant d'entreprise au bon moment.

La troisième et dernière proposition de valeur est l'ergonomie. La solution est pensée par des auditeurs, pour des auditeurs. Ici, il s'agit de « minimiser le nombre de clics ». Ils « souhaitent que l'ergonomie ait un impact positif sur la motivation des collaborateurs, au travers de la gamification par exemple ».

Dès lors qu'il « travaille efficacement, le collaborateur aura la possibilité de faire faire un don à une association par l'intermédiaire de son cabinet ».

Le projet doit donner naissance à « une solution SAAS entièrement sécurisée et profitant des énormes progrès des dernières années ».

Enfin, pour **apporter rapidement une solution clé en main aux professionnels de l'audit**, « des partenariats sont conclus avec différentes startups capables de proposer des solutions pertinentes ». Ces partenariats doivent permettre de mettre des sujets comme la planification, à la portée de tous les cabinets d'audit.

La prochaine édition du concours est prévue dans quelques jours. Ce sont 24 équipes de 2 à 5 personnes qui y participent.

Les projets sélectionnés présenteront leur pitch au jury dans le cadre de la Convention Nationale des commissaires aux comptes. Elle a lieu **à Lille, les 7 et 8 novembre 2019**.

Retrouvez **Intelligent Audit** sur le stand 4 à la **Convention CNCC 2019** se déroulera du 07 au 08 novembre 2019 à Lille Grand Palais.

Article à lire sur Compta Online : **<https://www.compta-online.com/audit-vers-des-missions-avec-des-technologies-innovantes-ao4158>**

Les articles : **<https://www.compta-online.com/articles>**

Avertissement : Ce site permet aux internautes de dialoguer librement sur le thème de la comptabilité.

Les réponses des Internautes et des membres du forum n'engagent en aucun cas la responsabilité de Compta Online.

Tout élément se trouvant sur ce site est la propriété exclusive de Compta Online, sous réserve de droits appartenant à des tiers.

Toute copie, toute reprise ou tout usage des photographies, illustrations et graphismes, ainsi que toute reprise de la mise en page figurant sur ce site, ainsi que toute copie ou reprise en tout ou partie des textes cités sur ce site sont strictement interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

Toute reprise ou tout usage, à quelque titre que ce soit, des marques textuelles, graphiques ou combinées (comme notamment les logos) sont également interdits, sous réserve de l'autorisation express écrite de l'ayant droit.

© 2003-2019 Compta Online
S'informer, partager, évoluer